

Présentation de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger.

Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique

MAIS un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public.

Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Pourquoi adhérer à la FCPE ?

Parce que c'est ensemble que nous pourrons changer l'école ! Adhérer à la FCPE, c'est avant tout se regrouper pour faire respecter le droit des élèves : temps de travail adapté, conditions d'apprentissage de qualité, orientation choisie...

Ainsi, grâce à ces combats du quotidien, les parents participent collectivement à la défense de l'école publique, laïque et gratuite pour tous.

Du conseil local à la fédération nationale

LE CONSEIL LOCAL



C'est l'organisation de base de la FCPE, la plus proche des adhérents. Il réunit les parents d'une école, d'un établissement scolaire ou d'un groupe d'établissements. Ouvert à tous, il permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger, de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le conseil départemental de parents d'élèves (CDPE) rassemble les conseils locaux du département. Il coordonne leurs actions et porte leurs revendications auprès des instances départementales. Il fait le lien entre la fédération nationale et les conseils locaux, et réciproquement.

LE COMITÉ RÉGIONAL



Il s'agit d'une structure de coordination des CDPE d'une même région pour les questions qui relèvent de la compétence des régions, en particulier les lycées. Il n'est pas un échelon statutaire de la FCPE.

LA FÉDÉRATION NATIONALE



Elle fédère tous les CDPE de métropole et des Outre-mer, celui du Maroc ainsi que les conseils locaux des établissements français à l'étranger. Elle est interlocuteur averti et compétent dans les instances de l'Éducation nationale où siègent les parents. Elle offre à ses adhérents une information documentée et régulière. Elle impulse des campagnes nationales pilotées par les élus nationaux.

REJOIGNEZ-NOUS, PARTICIPEZ,

à la vie du Conseil local des Parents d'Elèves FCPE de votre lycée

Le Conseil des Parents d'Elèves FCPE regroupe les parents qui partagent les valeurs de la FCPE et qui ont décidé de participer au déroulement de la scolarité de leurs enfants.

Les parents d'élèves sont associés à la vie de l'établissement et aux décisions scolaires importantes concernant tous les élèves.

Venez vous informer, dialoguer, assistez aux réunions mensuelles et profitez de formations gratuites

Fidèles aux valeurs qui sont le ciment de notre association : **laïcité, gratuité, égalité des chances, le jeune au centre du système éducatif.**

Faites-les vivre chaque jour, dans votre établissement.

La représentativité des parents est primordiale

Adhérez à la FCPE !

Devenez membre du Bureau. **Postulez** au Conseil d'Administration. **Siégez** dans les instances de votre lycée (Commissions : éducative, hygiène et sécurité, éducation santé et citoyenneté, fond social, conseil de discipline...)

Présentez-vous comme délégué de classe.

Participez à la vie de votre conseil local du lycée Saint John Perse en adhérant à la FCPE !

Une seule adhésion par famille quel que soit le nombre d'enfants dans le département !!

COMMENT PROCÉDER

Lors de l'inscription administrative au lycée qui se déroule dans l'agora selon le planning :

**Jeudi 29 Juin
ou
vendredi 30 Juin
2023**

- 1) Une fois le dossier administratif déposé, il faut **se rendre à la permanence de la Bourse des Livres** au foyer du lycée ;
- 2) Il faut ensuite **enregistrer votre réservation de collection** qui vous sera distribuée fin Août (possibilité d'acheter ou commander 1 kit type de fournitures pour l'entrée au lycée) ;
- 3) **Payer les frais de gestion** : **Nous souhaitons aujourd'hui vous parler de l'importance de la participation financière des parents dans les frais de gestion de la bourse aux manuels. Votre contribution joue un rôle crucial pour assurer la continuité et soutenir nos salariés dévoués ;**
- 4) **Adhérer à la FCPE (ci-dessous le bulletin d'adhésion)**: **Nous vous invitons chaleureusement à devenir membre de l'association du lycée des parents d'élèves. Votre adhésion est une étape importante pour renforcer notre communauté éducative et pour favoriser le succès de nos enfants. Ensemble, nous pouvons créer un environnement scolaire dynamique et épanouissant pour tous.**



Conseil local *Lycée Saint-John Perse*

2 Rue Jules Ferry
64000 Pau

lyc.saintjohnperse@fcpe64.org

Bourses aux livres
fcpe64saintjohnperse@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2023.24

Adhérent

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

Numéro de téléphone (domicile) : ___ - ___ - ___ - ___ - ___

Numéro de téléphone (portable) : ___ - ___ - ___ - ___ - ___

Adresse mail 1 :

Adresse mail 2 :

NEWSLETTER MAIL 1 :

NEWSLETTER MAIL 2 :

Votre rôle au sein du conseil local

- Participer aux activités du conseil local
- Candidat(e) délégué(e) au conseil de classe
- Candidat(e) au conseil d'administration

Enfants

NOM	PRÉNOM	NÉ(E) LE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
_____	_____	__ / __ / ____	_____	_____
_____	_____	__ / __ / ____	_____	_____
_____	_____	__ / __ / ____	_____	_____
_____	_____	__ / __ / ____	_____	_____

Adhésion

Adhésion annuelle réduite..... 11€
non imposable.

Adhésion annuelle..... 33€
Si imposable. Un reçu permettant une réduction d'impôt vous sera envoyé (66% de la somme versée).

Adhérent dans un autre conseil local..... 0€
Si oui, lequel ? _____

Frais de gestion..... 6€
Nous souhaitons aujourd'hui vous parler de l'importance de votre participation financière dans les frais de gestion de la bourse aux livres. Votre contribution joue un rôle crucial pour assurer la continuité et soutenir nos salariés dévoués.

Abonnement à la revue des Parents..... 4€

TOTAL : _____ €

DATE ET SIGNATURE

Modes de paiement :

- Chèque au nom de la FCPE du Lycée Saint John Perse. Marquer au dos du chèque le nom et la classe de l'élève.
- Espèces.
- En ligne en tapant : "FCPE lycée Saint-John Perse helloasso"
- CB présentiel.

OU

